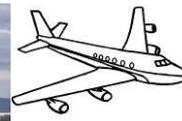


Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 13 – Septembre 2014

Bonjour à tous,

Dans un climat économique et politique déboussolé au niveau national, notre actualité économique et sociale régionale s'est bousculée depuis la rentrée. Vous trouverez dans ce numéro des actions et interventions qui mettent en lumière l'action syndicale de la CFDT Métallurgie.

Le Mét@llo Normand revient longuement sur l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 18 septembre au Havre, qui a permis de dresser un bilan, de préciser les axes de travail, de débattre sur le développement durable et bien sûr, de procéder à l'élection partielle du Bureau.

La journée fédérale « Vie et Santé au Travail » a été reportée lors de l'AG au 8 janvier 2015. Elle aura lieu à Caen et portera sur le Compte Personnel de Prévention des Pénibilités

Bonne lecture.

Pour l'UmN
Cécile Maire
Secrétaire Générale

UmN-CFDT 10-18 quartier du Grand Parc 14200 Hérouville-Saint-Clair

02.31.95.76.65

umncfdt@orange.fr

Edition de la lettre électronique : Cécile Maire

Comité de relecture : Pascal Gervaise, Bernard Pivain, Jean-Claude Rongieras

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr

Le Mét@llo Normand est actuellement diffusé aux militants listés par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération.

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr en informant votre syndicat.

Congrès du syndicat du Havre le 24/06/2014

Le syndicat du Havre a tenu son congrès juste avant les congés d'été.



Denis Lompré, Eric Chouquet et Farid Méziane

Ce congrès a conforté Eric Chouquet comme secrétaire général. Eric est salarié de Sidel et également le secrétaire général de l'UIS du Havre. Denis Lompré, salarié de Savih, a été réélu trésorier. Ont été élus secrétaires adjoints Farid Méziane (Renault Sandouville) et Abdellatif Arahmane (Eramet). Le syndicat a tiré un bilan positif du mandat écoulé en matière d'adhésions. Outre l'incitation à la formation syndicale des militants, le congrès a voté un rapport d'orientation sous le signe du développement de l'emploi avec l'arrivée proche des usines d'éoliennes en mer.

Calvados : une action en justice à mener sur les indemnités de départ volontaire en retraite

L'Union Métaux Normandie travaille en concertation avec les syndicats situés sur le département du Calvados pour entamer une action en justice sur les indemnités de départ volontaire en retraite. Pour cette action, l'UmN appelle les militants à collecter et lui transmettre les dossiers d'adhérents de la métallurgie CFDT du Calvados (non cadres) partis en retraite après le 21 juin 2010.

La direction de leur entreprise a très certainement appliqué la grille d'indemnités de l'avenant du 21 juin 2010 à l'accord de 1970 sur la mensualisation (par exemple 6 mois d'indemnités pour 40 ans d'ancienneté), comme le revendique l'UIMM. La CFDT affirme que la convention collective territoriale du Calvados s'applique (8 mois d'indemnités pour 40 ans d'ancienneté).

Pour que l'accord national supplante la convention collective, il aurait fallu que l'UIMM du Calvados obtienne la signature des organisations syndicales du Calvados après l'avenant national de 2010. Sur cette affaire, nous avons pu compter sur la solidarité de toutes les organisations syndicales car aucune n'a apposé sa signature : l'UIMM ne voulait « négocier » qu'à la baisse !

Aujourd'hui, allons au tribunal pour faire valoir les droits des salariés et retraités.

Pour cela, l'UmN a besoin de dossiers concrets de jeunes retraités.

Mécanor (Calvados) : des résultats par la grève dans une entreprise de 14 salariés

Lundi 15 septembre, les salariés de Mécanor reprenaient le travail après deux jours de grève à Port-en-Bessin (Calvados). Située dans une commune qui vit de la pêche en mer, Mécanor est une PME de 14 salariés où les délégués ont récemment adhéré à la CFDT.

Il y a un an, Mécanor a racheté une autre société où les conditions sociales étaient plus favorables (salaires, primes, mutuelle). Aujourd'hui, les salariés des deux sociétés travaillent sur les mêmes chantiers de réparation de bateaux de pêche.

Malgré les demandes répétées des délégués de Mécanor pour harmoniser les statuts des salariés des deux sociétés, il aura fallu une grève pour obtenir gain de cause, avec paiement des jours de grève.

La détermination et la solidarité des salariés de cette petite entreprise ont été déterminantes, ainsi que le soutien du syndicat CFDT Métaux Caen. Ces salariés ont fait la preuve qu'il est possible de s'organiser et de défendre ses droits dans une entreprise de petite taille.

Port-en-Bessin-Huppain

Mécanor : situation débloquée, reprise du travail lundi

En grève depuis jeudi, une grande partie des employés de Mécanor a continué le mouvement vendredi. Dès le matin, la volonté de la direction d'accorder quelques points de la revendication a donné bon espoir aux salariés.

Mais le point essentiel, l'intégration d'une prime existant sur le tarif horaire de base, n'a trouvé issue qu'en fin d'après-midi.

« Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions, mais la volonté de la direction de voir le conflit se terminer vite en nous proposant de payer les jours de grève, nous a menés à accepter les propositions », explique David Conin, délégué CFDT de Mécanor.

Il y a un an, la société reprenait l'autre entreprise de Port-en-Bessin-Huppain de forge et mécanique navale, Digne et Françoise, en difficultés financières. Les employés de Mécanor avaient alors demandé à leur directeur, Hervé Lamaury, d'harmoniser la situation.

L'intégration d'une prime

« Cela fait un an que nous demandons à être au même niveau que les employés de chez Digne et Françoise, continue le délégué. Nous nous retrouvons quelquefois sur les mêmes chantiers et on n'est pas payé pareil, on n'a pas les mêmes primes de panier et moins de mutuelle. Nous n'avons rien contre ces employés, ils avaient des acquis avant la reprise, il n'est pas ques-



Réunis dans les vestiaires, les employés grévistes espéraient que leur toute dernière revendication aurait trouvé une issue assez rapidement. Elle a été presque complètement satisfaite en fin d'après-midi, vendredi.

tion de les remettre en cause. » Mais le temps est passé et la direction a repoussé sans cesse.

Dès vendredi matin, Hervé Lamaury est venu faire part de son accord pour la mise à niveau de la mutuelle et la revalorisation de la prime

de panier, frais de déplacements entre autres. C'est seulement dans l'après-midi que le dialogue s'est ouvert concernant la transformation de la prime : « Nous avons une prime que nous voulons intégrer dans le salaire de base horaire, cela nous

donne une sécurité qu'elle ne puisse pas être supprimée », évoquent les employés.

La situation est donc débloquée, les salariés ont levé la grève et reprendront le travail dès lundi matin.

Hydronic (Orne) : un rachat qui inquiète

Hydronic est une société de 170 personnes qui a connu une érosion des effectifs au cours des dernières années (215 personnes en 2008) et appartient au Groupe CIAT dont le siège est à Culoz (Ain). Hydronic fabrique des centrales de traitement d'air (climatiseurs). Ce secteur semble en pleine restructuration. Le rachat de CIAT par le groupe américain UTC a été annoncé pendant l'été. Le groupe UTC détient l'entreprise Carrier qui est le principal concurrent d'Hydronic, opérant sur des gammes de produits similaires et sur les mêmes marchés.

Vie régionale

Mercredi 10 septembre 2014 4

Mortagne-au-Perche

Rachat d'Hydronic : l'inquiétude

Le rachat de CIAT, qui possède le mortagnais Hydronic, inquiète la CFDT qui a demandé à rencontrer les futurs acquéreurs.

Article du Perche, 9 septembre 2014

Le rachat de CIAT, qui possède le mortagnais Hydronic, inquiète la CFDT qui a demandé à rencontrer les futurs acquéreurs.

Hydronic appartient à CIAT, en passe d'être racheté par l'américain UTC.

CIAT (Compagnie Industrielle d'Applications Thermiques), qui possède le mortagnais Hydronic, de vrait passer dans le giron de l'américain UTC. Et ce, malgré une contre-proposition d'un des héritiers, du fondateur de cette entreprise de l'Ain, spécialisée dans la production de centrales de traitement de l'air.

L'annonce dans Le Perche des négociations entre les actionnaires français et américains a fait réagir le délégué syndical CFDT d'Hydronic. Maurice Desplanches ne cache pas être informé « des négociations exclusives engagées entre les actionnaires de CIAT et UTC ». Juridiquement tient-il à préciser, « ce n'est pas Hydronic qui est va être rachetée. Mais CIAT. » La nuance a toute son importance car seuls les actionnaires du géant européen (CIAT) sont invités à la table des négociations. Par contre, les conséquences, « nous allons les subir », lâche le syndicaliste, assez inquiet.

Ce dernier a adressé un courrier au grand patron du groupe CIAT à qui il demande une entrevue. « (...) La CFDT section Hydronic en appelle à votre bienveillance et votre sens du bon dialogue social, pour pouvoir participer aux réunions de consultation du CE CIAT. Notre délégation pourrait être composée du délégué syndical, de la secrétaire du CE et du secrétaire du CHSCT.

L'ensemble du personnel Hydronic que nous représentons, ainsi que tous les représentants du personnel de cette entreprise sont interrogatifs sur l'avenir d'Hydronic, et curieux de connaître le projet industriel proposé par l'éventuel repreneur. »

Le directeur général, Francis Guaitoli, a accepté de rencontrer les membres du CE ce jeudi 11 septembre. « Cela nous rassure un peu. Ils veulent bien nous parler. »

Maurice Desplanches aimerait aussi avoir une entrevue avec les dirigeants d'UTC qui « doivent avoir un projet industriel ». Mais là, c'est une autre histoire.

Manifestation du syndicat Rouen Elbeuf Dieppe à Offranville contre la répression anti-syndicale

Le syndicat métaux Rouen Elbeuf Dieppe et l'UIS de Dieppe ont organisé le 9 septembre un rassemblement de 80 militants pour dénoncer les pratiques de l'entreprise Gévelot vis-à-vis du délégué syndical CFDT. Au cours des 4 dernières années, Gévelot a multiplié les procédures à l'encontre de ses mandats syndicaux.



Cette situation de répression fait écho à d'autres difficultés rencontrées dans le bassin de Dieppe pour implanter de nouvelles sections CFDT dans plusieurs PME.

Bien sûr, on pense aussi au cas du délégué syndical de Clémessy, mis en examen par sa direction début 2014 dans une affaire qui dure depuis des années. La CFDT assure sa défense et la FGMM y prend toute sa place. Dommage que la presse se soit fourvoyée avec un titre tapageur début juillet 2014 : cette nouvelle attaque n'était pas l'annonce de sa mise en examen (bien antérieure) mais une nouvelle charge arrivée juste après les élections professionnelles qui ont vu la CFDT de Clémessy largement confirmée par les salariés (cf *Le Mét@llo Normand* n°12).



Le droit syndical est fondamental dans une démocratie.

Soyons acteurs face aux pratiques de harcèlement moral, de discrimination, de répression anti-syndicale.



Moulinex : une audience au Tribunal de Caen sur la priorité de réembauche

Les anciens militants de Moulinex affirment qu'ils auraient dû être prioritairement réembauchés par le groupe SEB. Le groupe SEB vit aujourd'hui encore des produits Moulinex dont ces salariés sont à l'origine. Plus de 10 ans après la fermeture de Moulinex, le bilan social est lourd en Basse-Normandie, avec beaucoup de salariés qui n'ont jamais retrouvé d'emploi.

Ouest-France

le 4 septembre 2014

Calvados. Les ex-Moulinex reviennent aux prud'hommes

D'anciens salariés des sites Moulinex de Bayeux, Falaise et Cormelles-le-Royal estiment qu'ils avaient une priorité de réembauche par le groupe Seb, après la chute de Moulinex fin 2001. Décision en décembre.



Le groupe Seb devait-il réembaucher prioritairement d'anciens salariés des usines Moulinex qu'il ne conservait pas dans son giron ? C'est la question que doit trancher le conseil des prud'hommes de Caen. Le délibéré est prévu le 17 décembre.

Audience d'une heure

Après la biscuiterie Jeannette devant le tribunal de commerce ces derniers mois, c'est une autre marque symbolique de l'histoire industrielle bas-normande qui revient en cette rentrée devant un tribunal. En l'occurrence Moulinex. Une cinquantaine d'anciens salariés étaient présents, hier matin, à l'audience qui a débuté à 9 h et duré à peine une petite heure.

Assemblée Générale de l'UmN le 18 septembre 2014 au Havre

L'UmN vient de tenir au Havre sa 4^è AG, extraordinaire (art. 9 des statuts). En commençant par le bilan des deux ans (mai 2012 à juin 2014) et l'intervention des syndicats, cette journée a salué unanimement le travail effectué sur la formation syndicale. 7 syndicats se sont exprimés, avec très majoritairement la satisfaction d'avoir le soutien de la fédération auprès des syndicats et des sections à travers leur Union Métaux. Les journées à thème ont été appréciées et plus généralement la mutualisation entre syndicats que procure l'UmN. Ils ont évoqué le soutien de l'UmN dans les activités paritaires territoriales, que ce soit sur les minima de salaires ou sur les questions d'emploi. Il a été exprimé plusieurs fois la difficulté des situations de nos délégués dans le contexte économique actuel et l'évolution des lois, pour rappeler le besoin d'avoir des structures qui puissent épauler. Un syndicat a exprimé sa satisfaction de voir que 6 ans après, la réunification des Unions métaux haut-normande et bas-normande fonctionne, parce que c'est selon lui le sens de l'histoire.



Pascal Maade (Manche)

Sylvain Bienaimé (RED)

Eric Chouquet (Le Havre)

Philippe Sol (Flers Condé Vire)



Thierry Coignard (Orne Est)

Sébastien Heurtevent (SPEA)

Stéphane Angerville (Caen)



Des animateurs de formation (actuels et futurs)

Assemblée Générale de l'UmN le 18 septembre 2014 au Havre



Bertrand Brière et Didier Quint (URIs)



Magali Benoît (FGMM)

La parole a été donnée à Magali Benoît pour la **FGMM** (Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie), qui a abordé l'actualité revendicative nationale dans un contexte de crise économique. Elle a abordé le début de la négociation interprofessionnelle sur la qualité du dialogue social. Côté fédéral, l'agenda est chargé : pacte social, formation professionnelle, rémunérations, alternance, réduction des inégalités hommes / femme, classifications, dialogue économique, dispositif conventionnel... Elle a exposé les sujets dont les équipes doivent s'emparer dans le cadre des changements législatifs : mise en place de la BDES, usage du CICE. **L'URI** (Unions Régionales Interprofessionnelles) **de Haute-Normandie** a affirmé la nécessité d'être au côté de l'UmN sur les questions industrielles, a exprimé sa préoccupation face au manque d'anticipation des industriels, a regretté la mise en concurrence des territoires haut- et bas-normands sur le sujet des énergies marines renouvelables, souhaitant une politique européenne pour avoir la capacité de créer des richesses ; elle a réaffirmé son combat contre la discrimination syndicale. **L'URI de Basse-Normandie** a présenté la sociologie de ses adhérents, la représentativité, a dépeint la région comme majoritairement sous-traitante, a abordé la réunification normande comme incontournable, avec pour cap de ne pas paupériser les territoires.



Assemblée Générale de l'UmN le 18 septembre 2014 au Havre



L'après-midi a commencé avec le résultat de l'élection partielle des membres du Bureau de l'UmN. Ont été élus :

Dans le collège des syndicats : Claude Achain (Caen), Betty Godin (Caen), Emmanuel Mézeray (Caen), Loïc Frumin (Manche), Marc Bonvalet (Eure), Michaël Bidel (Eure), Jean-Pierre Hellard (Eure), Thierry Weber (SPEA).

Dans le collège es-qualité : Hervé Carrière (cadre)

Félicitations à tous.



L'après-midi a donné l'occasion d'une sensibilisation au développement durable et à la transition énergétique, présentée par Philippe Saint-Aubin (FGMM) et David Icole (Syndex), suivi d'un débat.



Philippe Saint-Aubin et David Icole

Enfin, la secrétaire générale a présenté les pistes de travail pour 2014 – 2016, pour le développement, la formation syndicale, l'action revendicative territoriale et l'animation d'un réseau syndical solidaire et mutualisé. Ce plan de travail sera mis en œuvre avec le Bureau.

Formation syndicale



Actualité des inscriptions :

- Des places sont disponibles pour la « 1^{ère} formation de la métallurgie » du 3 & 4 novembre 2014 à Villers/Mer.
- Les deux groupes CHSCT d'octobre et décembre 2014 sont complets.
- La formation « Agir dans la SSE » du 12-13-14 novembre 2014 et 13-14 janvier 2015 aura lieu à Cherbourg.
- La formation « agir pour le développement durable » a été reportée en 2015.
- Vous pouvez d'ores et déjà faire part de vos souhaits de formation pour 2015 ; le calendrier sera communiqué en décembre.

A vos agendas !

DATES	CE (MEMBRES ELUS)	BR (ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
7 OCTOBRE 2014			Rassemblement des mandatés CQPM, Paris
16 OCTOBRE 2014	Caen		
30 OCTOBRE 2014			Réunion annuelle des animateurs de formation syndicale (Caen)
19-20 NOVEMBRE 2014			Rassemblement fédéral des animateurs de formation, Bierville
26 NOVEMBRE 2014		Elbeuf	
16 DECEMBRE 2014	Caen		
8 JANVIER 2015			Journée Vie et Santé au Travail, sur le compte pénibilité Caen
15 JANVIER 2015		Basse-Normandie (à définir)	
24 MARS 2015			Rassemblement fédéral des acteurs du développement, Paris
8 AVRIL 2015		Lieu à définir	
2 JUILLET 2015		Lieu à définir	
15 OCTOBRE 2015		Lieu à définir	

En bleu, journées ouvertes à un large public de militants de sections.

Les participations sont discutées dans chaque syndicat.

Des informations complémentaires seront transmises aux syndicats.

En vert, les rassemblements de mandatés sur des sujets spécifiques.